

Table des matières

1	SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE, DES FORCES ET FAIBLESSES Y RELATIVES AINSI QUE DES DESIDERATA DE LA POPULATION	3
1.1	Les forces et les faiblesses de la commune à l'issue de l'analyse de la situation existante 3	
1.2	Thèmes fréquemment abordés lors de la consultation de la population	4
1.3	Sujets brûlants.....	8
1.4	Analyse en termes d'atouts, faiblesses, opportunités menaces.....	11
2	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT	18
2.1	Introduction méthodologique.....	18
2.2	Des enjeux de développement.....	19
2.3	... en passant par les objectifs.....	23
2.4aux projets concrets	27

1 SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE, DES FORCES ET FAIBLESSES Y RELATIVES AINSI QUE DES DESIDERATA DE LA POPULATION

La synthèse de l'analyse de la situation existante a été présentée à l'ensemble des habitants grâce à la publication d'un bulletin communal spécial dédié au développement rural. Ce point reprend les éléments essentiels qui ont été présentés **fin 2006**, quelques mois après les info-consultations et les visites de villages (voir également le point 4.5. de la partie 2 du PCDR).

1.1 Les forces et les faiblesses de la commune à l'issue de l'analyse de la situation existante

Les répercussions de la situation géographique ...

La commune de Baelen, c'est un territoire de 8.575 ha, qui s'étire depuis l'autoroute E40 au nord jusqu'à proximité de la Baraque Michel au sud. Trois zones se distinguent: la zone agricole et urbanisée au nord (20 %), les forêts au centre (70 %) et les Fagnes au sud (10 %).

La commune possède de nombreux atouts liés à sa situation géographique et à son découpage particulier:

- la proximité de l'autoroute Liège-Köln avec la sortie à Baelen-Eupen
- la présence de l'Hertogenwald, du lac de la Gileppe et des Fagnes
- un parc d'activités économiques supra-communal appelé à s'étendre
- la proximité de Verviers, Welkenraedt et Eupen, importants centres scolaires, de services ou de communication (TEC, SNCB, etc.)
- La situation centrale au sein de l'Euregio Meuse-Rhin (proximité de Aachen, Liège et Maastricht)
- une forte croissance de sa population au cours de la dernière décennie
- un taux de chômage réduit

A l'opposé, cette situation entraîne également des effets négatifs:

- une hausse des prix des maisons et des terrains à bâtir
- un étalement linéaire des villages et hameaux
- une activité touristique qui se concentre sur les Fagnes et l'Hertogenwald, dont la partie « habitée » de la commune profite peu ou pas
- un certain trafic de transit, qui pose problème vu la densité de construction, la configuration du réseau routier communal et le manque d'aménagements cohérents pour les usagers faibles

Les équipements et la vie sociale et associative ...

La commune de Baelen, c'est 4.064 habitants, près de 400 élèves, 954 lecteurs à la bibliothèque, plus de 40 associations, un centre culturel et sportif, une résidence pour personnes âgées, un home pour jeunes, deux centres d'accueil de jour, ...

Il existe donc des équipements et services attractifs mais également une vie sociale et associative aux possibilités multiples:

- un équipement scolaire performant, favorisant les projets qui tendent à approfondir les connaissances de la langue allemande
- des services à la population diversifiés grâce à une équipe dynamique du CPAS

- (crèche, repas à domicile, médiation de dettes, dépannages urgents ...)
- des lignes de bus performantes Eupen-Verviers
- des fêtes de villages et de hameaux organisées par des comités structurés ou non
- des hameaux qui aménagent leur lieu de vie

Cependant, on peut également relever les faiblesses et les difficultés suivantes:

- un manque de commerces de détails et d'HoReCa
- de nombreuses associations/clubs devant se partager des locaux pas toujours adaptés à leurs besoins
- plusieurs associations éprouvant des difficultés à se rajeunir, et ce, malgré une forte proportion de jeunes dans la commune
- un accueil des nouveaux habitants peu structuré
- un bulletin communal un peu démodé et manquant d'informations sur la vie communale
- quelques hameaux qui ressentent des difficultés pour se structurer et pour construire une vie de quartier animée
- des hameaux pas desservis en TEC, d'autres avec des liaisons peu performantes en-dehors de créneaux scolaires
- une insécurité aux arrêts de bus (scolaires) due à la vitesse élevée du trafic routier

Le cadre de vie ...

La commune de Baelen, c'est 130 km de routes (dont 105 km sont communales), plus de 25 cours d'eau de tailles diverses, 1 carrière en activité, 5.560 ha de forêts, 11 monuments classés, des vestiges gallo-romains, 25 agriculteurs, 892 ha de réserves naturelles, 3.244 ha de Natura2000, 1 station d'épuration, ...

Les atouts du cadre de vie peuvent se résumer comme suit:

- des paysages très diversifiés (bocage, forêts et fagnes) attirant de nombreux touristes et offrant des possibilités de loisirs aux habitants
- un environnement rural encore préservé (anciens chemins, haies, petit patrimoine, etc.)
- un patrimoine bâti remarquable et typique
- 4 zones d'aménagement différencié qui totalisent plus de 37 ha, situées tous à Membach

Mais ce cadre de vie est menacé ponctuellement par:

- un égouttage collectif encore trop peu étendu, posant des problèmes surtout lors de pluies importantes ou de période de sécheresse
- un manque de reconnaissance du patrimoine naturel et bâti de la commune par les habitants
- des projets nouveaux dont les impacts sur les hameaux restent peu connus: sortie autoroute à Nereth, pont SNCB à Meuschemen et projets immobiliers à Membach
- une urbanisation croissante qui ne respecte pas toujours les caractéristiques typiques de l'Arrière-Pays de Herve, couplée à une diminution constante du nombre d'agriculteurs et de la surface agricole

1.2 Thèmes fréquemment abordés lors de la consultation de la population

Le bulletin communal spécial publié fin 2006 a mis l'accent sur 7 thèmes-clés qui ont été abordés de manière fréquente par la population rencontrée par les différents biais décrits aux points 4.2. et 4.3 de la partie 2 de ce PCDR. Les thèmes sont l'information à la population, le tourisme, la sécurité routière, la prise en charge des jeunes, la citoyenneté, l'égouttage et la sortie d'autoroute à Nereth.

Chaque thème était abordé en trois points : le point sur la situation, le point de vue de la population et les informations que la commune souhaitait donner pour préciser la thématique.

Information à la population

Un point sur la situation. Le seul outil de communication et d'information propre à la commune est le Bulletin Communal. Celui-ci paraît mensuellement, il annonce les activités se déroulant dans la commune et relaye les communiqués des associations locales.

De votre point de vue, vous avez massivement déploré le manque d'information et de communication dans la commune, en lien sans doute avec le manque de vecteurs : site Web, lieux d'échanges, réunions de consultation. Vous avez, par contre, salué l'existence et la parution régulière du bulletin communal, regrettant toutefois son manque d'attractivité et l'absence de relais des décisions importantes pour la commune.

Selon vous, mieux communiquer permettrait sans doute de mieux se comprendre. Ainsi, vous proposez d'améliorer le relais de l'information via l'emploi et/ou l'amélioration des vecteurs cités plus haut.

Pour information, le site Web communal a d'abord fait l'objet d'une première approche, il y a environ 3 - 4 ans, mais la firme (Saules'Valley) de Verviers, qui avait été choisie pour son élaboration, est tombée en faillite, ce qui a eu pour conséquence que le projet s'est endormi quelque peu jusqu'à il y a quelques mois.

Actuellement, c'est la firme CIGER / Rhisnes - Namur, qui s'occupe du parc informatique de la commune, qui a entrepris la tâche de l'élaborer. Sa mise en ligne est prévue pour la fin novembre.

En matière de consultation de la population, sachez que la consultation initiée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural va se poursuivre ; une commission consultative et des groupes de travail vont se mettre en place dès janvier 2007. Vous serez tous, habitants de la commune de Baelen, invités à y participer.

Tourisme

Un point sur la situation. Une commune située aux portes de la forêt de l'Hertogenwald, bénéficiant du pôle d'attraction de la Gileppe et dotée d'un réseau de chemins pédestres et cyclistes balisés. Cependant, la situation de Baelen, aux confins d'un territoire, entre les centres touristiques des communes d'Eupen et de Jalhay, et la quasi inexistence d'infrastructures HoReCa ne génèrent actuellement aucune retombée sur le plan économique.

De votre point de vue, la situation géographique et les atouts naturels de la commune permettraient un développement certain de l'activité touristique, mais le manque d'intérêt pour le tourisme, tant dans le chef de la population que des décideurs, le manque de spécificité et d'image de la commune, la cruelle absence d'infrastructures HoReCa ainsi que le manque de chemins balisés, d'activités et d'informations à destination touristique ne permettent pas le développement du secteur.

Vous souhaiteriez pourtant tirer parti des attributs et potentialités de votre commune et promouvoir le tourisme via la mise en place d'une information efficace, la multiplication des promenades, l'amélioration du balisage, l'encouragement des gîtes et chambres d'hôtes, restaurants et cafés etc.

Pour information, la commune de Baelen s'est récemment affiliée à la Maison du

Tourisme « Pays de Vesdre ». Elle peut ainsi compter sur une publicité touristique (brochure, site Web) et des conseils, notamment pour l'accès aux subsides. La commune est également membre de l'association des clochers tors, de l'asbl La Gilleppe et du comité de gestion du Centre Nature de Botrange. Des parcours Vélotours et « Rivières » sont inscrits sur son territoire.

L'association pour la promotion touristique (anciennement Syndicat d'initiative) vient de publier une nouvelle carte touristique de la commune, disponible gratuitement à l'administration, et souhaite mettre au goût du jour les valves d'information. À noter que les bénévoles s'y impliquant sont de moins en moins nombreux.

Il y a 3 ans, à la demande du Syndicat d'Initiative, l'association des gîtes de Wallonie a organisé une réunion d'information destinée aux candidats à l'aménagement de gîtes et chambres d'hôtes. Le public fut nombreux, mais aucun projet ne fut hélas suscité.

Tel utiles : Gîtes de Wallonie : **081/311800**

Sécurité routière

Un point sur la situation. Il existe 9 villages et hameaux dans la commune dont 2 ayant pu bénéficier de l'aménagement récent de leur traversée: Baelen et Honthem. De plus, une zone 30 a été instaurée auprès des écoles de Membach et des systèmes de ralentissements ont été installés à Latebeau, Nereth et Membach.

De votre point de vue, la commune connaît un réel problème de sécurité routière, et ce, pratiquement dans tous ses villages. Vous déplorez, d'une part, la vitesse excessive de la circulation liée au manque d'aménagements pour ralentir la circulation, de même que l'insuffisance de la surveillance policière. D'autre part, les villages vous semblent sous-équipés en trottoirs, pistes cyclables, éclairage et parkings.

A noter aussi l'interdiction du passage du charroi lourd (7,5 T) à Nereth, qui n'est actuellement pas respectée ...

Pour information.

En matière de surveillance policière, Baelen dépend de la zone de police de Herve, qui couvre 8 communes, et possède 3 antennes (Herve, Aubel, Welkenraedt). À Baelen, il existe 1 poste avec 2 policiers.

Pendant les mois d'avril et de mai 2006, le radar préventif a travaillé pendant 87 heures sur le territoire communal: le radar a relevé 1.287 excès de vitesse, dont 322 étaient des infractions graves.

Les communes de la zone de police se partageant le matériel,, la commune de Baelen peut profiter du radar répressif 1 fois par mois et du radar préventif 69 heures par mois au cours desquelles plus de 8.000 véhicules sont contrôlés..

Prise en charge des jeunes

Un point sur la situation. En matière de services, la commune compte deux écoles, un accueil extrascolaire et une crèche. En matière d'infrastructures : un local de rencontre (le Bailus) et des salles mises à disposition gratuitement. En matière d'activités jeunesse : le patro, la danse, le volley, le ping-pong, le foot, ...

De votre point de vue. La qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles de la commune fait l'unanimité, la présence d'une crèche est également fort appréciée, mais vous relevez le manque d'infrastructures (locaux de rencontres, plaines de jeux) et d'activités à destination des jeunes de même que l'absence de prise en charge et d'accompagnement des jeunes.

Au niveau scolaire, les locaux sont jugés vétustes ou exigus et les langues, selon vous, trop peu enseignées.

Pour information.

La plaine de jeux de Baelen a été réaménagée il y a peu. Le même type d'aménagement est prévu pour Membach.

La demande de permis d'urbanisme pour les futurs locaux de l'école de Baelen vient d'être déposée à la Région wallonne. Les travaux sont prévus pour fin 2007.

Le Bailus est un local de rencontre qui n'a pas la vocation de café à titre principal. Sa gestion a été confiée à une asbl qui s'y investit à titre bénévole. Le local se veut ouvert à tout public, jeunes et moins jeunes, accueille des activités variées, familiales, festives, des conférences. Ses heures d'ouverture : le vendredi et samedi de 19 h à 2 h ou sur demande de tout Baelenois intéressé d'y organiser un événement.

La commune et le CPAS sont en train de négocier l'engagement d'un éducateur de rue en collaboration avec les communes de Plombières et Welkenraedt.

Au niveau de l'enseignement des langues, l'apprentissage de l'allemand est intégré dès la 1ère maternelle (normalement, le programme le prévoit seulement à partir de la 4ème primaire). La commune vient de signer une convention avec la Communauté germanophone pour la mise en œuvre d'un processus d'échange de professeurs de langues.

Citoyenneté

De votre point de vue, il fait bon vivre dans la commune, vous vous y sentez en sécurité, la solidarité se manifeste de façon informelle, la convivialité existe. Mais, vous remarquez également un manque de cohésion sociale : une indifférence entre les habitants, de moins en moins de communication entre les générations, entre francophones et germanophones, entre ruraux et néo-ruraux, bref, selon vous, pas de vraie vie citoyenne.

Vous êtes également nombreux à regretter le manque de respect des règles de citoyenneté, et ce, tant en matière d'infractions au code de la route ou au code rural qu'en matière de civisme (feux, déchets, ...).

Égouttage

Un point sur la situation

En vue de respecter la législation européenne, la Région wallonne met en place des plans d'assainissement par bassin hydrographique qui doivent donner des informations précises sur les modes d'assainissement de chaque habitation. L'ensemble des eaux usées doit être assaini pour 2015.

De votre point de vue

Les habitants se sentent actuellement peu informés sur l'épuration. Doivent-ils épurer de manière individuelle ou sont-ils en zone d'épuration collective? Que fait la commune pour prendre en compte la problématique du drainage de l'eau de pluie (pour éviter les problèmes d'inondation par exemple)?

Pour votre information

L'ensemble du territoire de Baelen fait partie du bassin hydrographique de la Vesdre dont le plan d'assainissement, le fameux PASH, a été publié au Moniteur Belge début décembre 2005. La majorité des habitations seront épurés de manière collective, sauf le hameau de Meuschemen, une partie située à l'ouest du hameau de Heggen, la partie sud de Overoth, la partie ouest de Honthem et la partie de Béthane située sur le territoire de Baelen. Les cartes précises sont disponibles à l'administration ou sur www.spge.be.

Au total, afin de pouvoir assainir l'ensemble des ménages, la commune devra poser près de 20 km d'égoûts reliés soit au collecteur de Wegnez soit à celui de Membach. La tâche est donc énorme avant l'échéance. Actuellement, les travaux sont prévus rue Longue,

Levée de Limbourg et Roereken.

La commune souhaite, en outre, développer, avec les habitants de Meuschemen, un projet d'épuration individuelle groupée.

Sortie d'autoroute à Nereth

Un point sur la situation

Dans le cadre de l'extension du parc transcommunal de Baelen-Eupen-Lontzen-Welkenraedt et du délestage de la route de Herbesthal, une seconde sortie d'autoroute est prévue à hauteur de Nereth.

De votre point de vue

Les habitants se sentent peu informés quant au passage exact du tracé et de sa largeur, du nombre de véhicules escomptés, et des travaux prévus afin d'éviter le transit par les villages et hameaux.

Pour votre information

D'après les dernières informations disponibles, les études de tracés sont en cours d'élaboration. Elles se basent sur les prescriptions du cahier des charges urbanistiques et environnemental de la zone d'activités. C'est le MET qui s'occupera de la bretelle de sortie et c'est la SPI⁺ qui est responsable des nouvelles routes au sein du parc d'activités. La bretelle est prévue au niveau de la rue des Tilleuls pour longer ensuite les nouvelles zones prévues au plan de secteur, traverser la route vers la Ferme de Horren et rejoindre l'actuelle rue de l'Industrie. Ce nouveau réseau se situe en grande partie sur le territoire de la commune de Baelen mais sera également amené à délester la route de Herbesthal; la contribution financière e la commune est actuellement en négociation.

1.3 Sujets brûlants

En plus des thèmes fréquemment abordés, le bulletin communal spécial de fin 2006 a également fait le point sur quelques sujets « brûlants » (qui était la cause de dissensions ou de tensions), qui ont été abordés de la même manière que les thèmes fréquemment abordés, à savoir une mise au point de la situation, la description du point de vue de la population et les informations apportées par la commune.

ZACC: Zones d'aménagements communales concertées

Un point sur la situation

Sur le territoire communal, 247 ha sont destinés à l'habitat à caractère rural. De plus sont également prévus 37,5 ha de zones de « réserves », actuellement appelées ZACC, toutes situées autour de Membach (dont seule une très petite partie est mise en œuvre au Clos des Jonquilles). Ces zones pourraient, dès lors, augmenter de plus de 15 % la surface urbanisable de la commune (hors activités économiques). Actuellement seul un schéma directeur existe qui propose une distribution des fonctions (circulation, type de logement, etc.).

De votre point de vue

Vu la surface importante disponible, surtout par rapport à la taille de Membach, il est donc impératif de réfléchir à leur mise en œuvre: timing, type de construction, etc. La population souhaite également être mieux informée sur les projets dont ces ZACC font objet.

Pour votre information

Pour aider la commune dans la réflexion à mener, un expert en aménagement du territoire a été engagé (en collaboration avec les communes de Lontzen et La Calamine). Une de ses tâches sera de réfléchir, en concertation étroite avec le pouvoir politique, à

leur mise en œuvre éventuelle. Cette dernière passe par l'approbation d'un rapport urbanistique et environnemental pour chaque ZACC, qui peut accueillir d'autres fonctions que celle de logement.

Pont SNCB à Meuschemen

Un point sur la situation

Dans le cadre de l'élimination des passages à niveau sur la ligne 37, la SNCB planifie la construction d'un passage supérieur, via un pont, au niveau du chemin du Ruyff et du passage à niveau n° 7.

De votre point de vue

Ce pont ne s'insère pas bien dans le paysage existant de la vallée, vu les rampes d'accès très importantes qui doivent être construites afin d'élever le pont de 6 m au-dessus de voies. De plus, une de vos craintes est de voir passer, par ce pont, le charroi de la sortie nord de la carrière.

Pour votre information

La largeur de passage du pont sera de 3 m. Il pourra accueillir maximum 15 T et sera prévu exclusivement pour un charroi agricole.

Les premières esquisses du pont ont été soumises à la commune, qui a fait des remarques concernant les carrefours avec le réseau routier existant (angles aigus). Les habitants seront invités à exprimer leur avis lors de l'enquête publique du permis d'urbanisme (grandes affiches jaunes)!

Utilisation des compensations des travaux du TGV

Le point sur la situation

A l'image d'autres communes traversées, la commune de Baelen a reçu un peu plus de 754.000 euros de compensation pour les inconvénients liés aux travaux pour le TGV (détérioration des routes, etc.).

De votre point de vue, la population est peu ou pas informée de l'affectation de cette somme.

Pour votre information.

En avril 2004, le conseil communal avait arrêté une première liste de projets de travaux d'investissement qui pourraient se voir réaliser grâce aux compensations TGV, à savoir:

- réfection des voiries et accotements rue des Saules à Latebeau
- réfection des voiries et accotements Levée de Limbourg
- réfection des voiries et pose de canalisation à Pingeren

Actuellement trois avant-projets sont déposés à la commune:

- aménagement et égouttage rues de Horren et de la Source (coût total: 584.924 euros HTVA);
- aménagement et égouttage Levée de Limbourg (coût total: 439.577 euros HTVA);
- travaux de voirie à Meuschemen et chemin du Ruyff.

Une partie de ces dépenses, entre autres l'égouttage, sera pris en charge par des administrations régionales.

Carrière de Dolhain-Vicinal

Le point sur la situation

La carrière Lambrighs se situe à cheval sur les territoires des communes de Baelen et de

Limbourg. La zone d'extraction est de 47 ha 34 a 88 ca et la production actuelle est de 300 000 tonnes. Certaines habitations de Honthem se trouvent à moins de 50 m de la limite Est de la carrière.

De votre point de vue, les riverains souffrent de diverses nuisances liées à l'exploitation de la carrière (bruit, poussière, dégradation des habitations suite aux tirs), la population estime n'être pas assez informée et impliquée dans ce dossier, les décisions sont prises sans concertation avec les riverains, la commune ne remplit pas son rôle de contrôle vis-à-vis de l'exploitant de la carrière (vérification des zones exploitées, imposition de pose de clôtures et d'aménagements anti-bruits, limitation des tirs, ...).

Pour votre information. Un comité d'accompagnement a été mis en place et il compte, parmi ses membres, 3 représentants des villages concernés représentant la population. Le comité s'est réuni 3 fois et est appelé à se voir 4 fois par an afin d'organiser l'échange d'informations entre les différentes parties prenantes.

Installation de jeunes entrepreneurs

Le point sur la situation

La commune accueille une centaine d'entreprises et plus de 300 indépendants sur son territoire dont seulement une dizaine sont localisés sur des terrains réservés à cet effet, les autres étant localisés en zone d'habitat.

De votre point de vue, l'installation des jeunes entreprises n'est pas assez soutenue, les aides existantes sont peu connues et les terrains potentiels pour la construction de leur entreprise sont rares.

Pour votre information, des feuillets reprenant l'ensemble de services aux entreprises offerts par la WFG existent (conseils pour les créateurs, reprise d'affaires, soutien à l'exportation). Pour rappel, la commune est membre de la WFG et certains conseils sont délivrés gratuitement. Les personnes intéressées peuvent également consulter les sites Internet www.wfg.be ou www.spi.be (pour les terrains d'activités disponibles dans le parc d'activités).

1.4 Analyse en termes d'atouts, faiblesses, opportunités menaces

Le tableau ci-dessous est le résultat du travail des membres de la CLDR. En effet, suite à la première séance de la CLDR, chaque membre reçoit un tableau forces/faiblesses/potentialités/risques qu'il devait examiner/amender/compléter (voir annexe 6 de la partie 2 du PCDR). Suite à de nombreuses remarques de membres de la CLDR, le tableau AFOM a été modifié et rediscuté lors de la deuxième CLDR (voir point 5.3.3. de la partie 2 du PCDR). Le résultat final, approuvé par la CLDR est proposé ci-dessous.

	ATOUS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
SITUATION REGIONALE	<ul style="list-style-type: none"> ○ Excellente accessibilité autoroutière (sortie Eupen-Baelen) ○ Proximité de Verviers, Welkenraedt et Eupen, (centres scolaires, de services, de communication, pôles d'emploi) ○ Au sein de l'Euregio 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Commune entourée de communes à identité forte 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Proximité de la frontière linguistique ○ Accès possible aux subventions interreg vu appartenance à l'Euregio 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Servir de zone tampon pour les communes voisines (dominantes)
STRUCTURE COMMUNALE	<ul style="list-style-type: none"> ○ Commune au caractère rural et forestier prononcé (paysages divers, forêts étendues) ○ Des infrastructures publiques dans les 2 principaux villages (églises, AC, écoles) ○ La petite taille de la commune facilite l'inter connaissance 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Compartimentage extrême de la commune (zone urbanisée, Hertogenwald, Fagnes) ○ Meuschemen excentré par rapport au reste des villages ○ Il existe une « barrière » invisible entre Baelen et Membach, la fusion a été mal digérée. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création de liens Nord-Sud 	
IDENTITE COMMUNALE	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les jeunes Baelenois possèdent un sentiment d'identité très fort 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les nouveaux arrivants ne s'identifient pas au territoire communal ○ Commune sans attrait particulier ○ Concentration des projets dans certains villages, sentiment d'être peu pris en considération de certains hameaux ○ Manque d'ouverture vis-à-vis des nouveaux arrivants, surtout de la part des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'ODR pourrait permettre que l'ensemble de la population s'implique et s'identifie à sa commune ○ Création d'une image forte de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Risque de clan, individualisme, rivalité

OCCUPATION DU SOL/ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> o Extension du parc d'activités supra-communal o Potentiel de terrains à bâtir (zone à bâtir et Zones d'Aménagement Communal Concerté = ZACC) 	<ul style="list-style-type: none"> o Étalement linéaire des villages et hameaux (permis par le plan de secteur), sans respect des caractéristiques architecturales locales (Arrière pays de Herve). o Des lotissements nombreux, peu intégrés et sans réflexion « développement durable » 	<ul style="list-style-type: none"> o L'engagement d'un conseiller d'aménagement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> o Urbanisation rapide sans réflexion d'ensemble quant à la gestion du potentiel (37 hectares de ZACC à Membach, augmentation de plus de 15 % de la surface urbanisable) et aux caractéristiques rurales de la commune o La mise en œuvre de la sortie de carrière n°5 à proximité d'un quartier résidentiel.
STRUCTURE VILLAGEOISE		<ul style="list-style-type: none"> o Le manque d'aménagement d'espaces publics, pas de cœur de village ni de places o Urbanisation de la commune o Disparition des limites entre les villages 	<ul style="list-style-type: none"> o Potentiel d'aménagement du centre de Baelen (place face maison communale, place près de la plaine de jeux, ...) 	
CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES	<ul style="list-style-type: none"> o Forte croissance de la population au cours de la dernière décennie o Bilinguisme d'une partie de la population o Apprentissage de l'allemand intégré dès la 1ère maternelle 	<ul style="list-style-type: none"> o Moins de cohésion sociale, moins de contacts intergénérationnels o Problème de drogue à Baelen o Le manque de résultats au niveau de l'enseignement de l'allemand 	<ul style="list-style-type: none"> o Jeunesse et dynamisme de la population 	<ul style="list-style-type: none"> o Evolution vers une commune dortoir o Augmentation de la barrière « invisible » avec des arrivants germanophones o Arrivée de « personnes à problèmes » en provenance des villes voisines o Diminution du bilinguisme
SERVICES ET INFRASTRUCTURES	<ul style="list-style-type: none"> o Des structures telles que les Alizées, le home St François, le centre de jour, d'importance supra-communale 	<ul style="list-style-type: none"> o Personnel communal insuffisant et insuffisamment formé o Une partie des locaux scolaires sont vétustes ou exigus 	<ul style="list-style-type: none"> o Future AMO pour Welkenraedt, Plombières, Baelen o Construction d'une 	

	<ul style="list-style-type: none"> o CPAS offrant de nombreux services o Présence de deux écoles, d'un accueil extrascolaire et d'une crèche o Qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> o)Les langues (malgré tout) trop peu enseignées 	nouvelle école + opportunité de montrer l'exemple en matière d'économies d'énergie	
LOGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> o Présence de cités sociales, non connotées (à Baelen) o Le projet de 6 logements sociaux à Membach o Une taxe sur les 2èmes résidences ainsi qu'une sur les logements inoccupés 	<ul style="list-style-type: none"> o Forte pression immobilière (terrain et bâtiment) o Pas d'Agence Immobilière Sociale (peu de possibilité pour les personnes émargeant au CPAS de se loger sur le territoire) o Habitat précaire dans le camping 	<ul style="list-style-type: none"> o Le prochain ancrage communal (prévu pour fin d'année) qui concernera, entre autre, l'aménagement de la Maison du Thier. 	<ul style="list-style-type: none"> o la pression immobilière peut engendrer l'impossibilité de se loger sur le territoire pour de jeunes familles de la commune
VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> o Un nombre important de clubs et d'associations, dont certaines possèdent une très longue tradition o Il fait bon vivre dans la commune, la convivialité existe, la solidarité se manifeste de façon informelle (dynamique de quartier et de hameaux) o Existence de structures d'accueil (homes, ...) entre lesquelles des synergies intergénérationnelles sont possibles 	<ul style="list-style-type: none"> o Difficulté pour certaines associations de se rajeunir o Peu de contacts /possibilités de contact entre les habitants o Le manque d'activités organisées dans la commune (surtout à destination des jeunes) o Quelques hameaux ressentent des difficultés pour se structurer et pour construire une vraie vie de quartier o Accueil des nouveaux habitants peu structuré o Manque de locaux et de disponibilité des locaux (de nombreuses associations/clubs devant se partager des locaux pas toujours adaptés à leurs besoins) o Inexploitation de la maison communale de Membach. o Manque de cohésion sociale/esprit de clocher : une indifférence entre les habitants, de moins en moins de communication entre les 	<ul style="list-style-type: none"> o ODR peut être le vecteur pour une estimation des besoins et le montage de projet (infrastructures sportives, culturelles, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> o Evolution des modes de vie et des mentalités o Manque de grands projets mobilisateurs

		<p>générations, entre francophones et germanophones, entre anciens et nouveaux habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> o Le manque de respect des règles de citoyenneté (infractions au code de la route, au code rural) 			
ENFANCE JEUNESSE	ET	<ul style="list-style-type: none"> o Création d'une crèche mais... o Existence d'un local de rencontre : le Bailus, les salles mises à disposition gratuitement aux associations. o Des activités pour la jeunesse : le patro, la danse, le volley, le ping-pong, le foot, ... o Investissement bénévole de jeunes dans la gestion du Bailus 	<p>... il y a déjà une liste d'attente (CPAS)</p> <ul style="list-style-type: none"> o Pénurie de vocation de gardiennes o Peu de garderie ou d'animations pendant les périodes de vacances o La méconnaissance des objectifs du Bailus o Manque/mauvais état d'infrastructures (locaux de rencontres, plaines de jeux) et d'activités à destination des jeunes (surtout à Membach) o Une absence de prise en charge et d'accompagnement des jeunes (12/16). o Distension des liens entre jeunes de la commune liée à leur répartition dans les écoles secondaires alentours 	<ul style="list-style-type: none"> o Négociations en cours quant à l'engagement d'un éducateur de rue (avec Plombières et Welkenraedt) 	<ul style="list-style-type: none"> o Manque d'encouragement des jeunes bénévoles et risque d'effritement de leur motivation
VIE ECONOMIQUE		<ul style="list-style-type: none"> o Plus de 300 indépendants/entreprises sur la commune (une dizaine sont localisés sur des terrains réservés à cet effet) o Un taux de chômage réduit o La maison de l'emploi basée à Welkenraedt concerne également Plombières et Baelen o Le comité d'accompagnement pour la carrière. 	<ul style="list-style-type: none"> o Inexistence de développement touristique o Pas de projets communs, de liens entre indépendants et entrepreneurs o Manque de commerce de détail dans les villages (surtout HoReCa) o Difficulté d'installation ou de développement des jeunes entreprises sur le territoire o Un manque de contrôle des activités du carrier de la part de la commune o Des décisions concernant la carrière 	<ul style="list-style-type: none"> o Mise en place d'un comité d'accompagnement comptant 3 représentants des villages concernés par la carrière 	<ul style="list-style-type: none"> o Retombées négatives de l'extension du parc d'activités (augmentation trafic, nuisances pour Nereth) o Permis unique du carrier, risque de non-respect des exigences imposées par un arrêté ministériel o Un laisser aller du comité d'accompagnement de la carrière et un

		<ul style="list-style-type: none"> prises sans concertation ○ Présence d'activités engendrant des nuisances (carrière, Recytec...) 		manque de vigilance des élus
AGRICULTURE ET SYLVICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> ○ Groupe d'agriculteurs jeunes et dynamiques 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Diminution croissante des agriculteurs et de la surface agricole ○ Auprès de certains habitants, mauvaise image de l'agriculture dans les villages ○ Pas de produits locaux ○ Hertogenwald n'est pas une forêt communale, la gestion et les revenus échappent donc à la commune 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dynamisme discret des eaux et forêts 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Difficulté de gérer le paysage (haies, arbres, fleurs sauvages, ...) ○ Absence de relève des agriculteurs
TOURISME	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une situation aux portes de la forêt de l'Hertogenwald et des Hautes Fagnes + barrage de la Gileppe ○ Existence d'un réseau de chemins pédestres et cyclistes balisés ○ Participation à l'association des clochers tors, de l'asbl La Gileppe, du comité de gestion du Centre Nature de Botrange. ○ Des parcours Vélotours et « Rivières » (chemins des fraudeurs) inscrits sur son territoire. ○ Publication d'une nouvelle carte touristique de la commune et installation de panneaux touristiques ○ Affiliation récente à la Maison du Tourisme « Pays de Vesdre » (publicité touristique, conseils, prêt de matériel) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une activité touristique qui se concentre sur la partie du territoire au sud de la Vesdre, ○ Inexistence d'infrastructures HoReCa et d'hébergement (sauf Camping) ○ Le manque d'attractivité, de spécificité, d'image de la commune ○ Pas d'office du tourisme, de bureau d'information. ○ Existence d'une association pour la promotion du tourisme non reconnue ○ Mauvais entretien du réseau pédestre et cycliste 	<ul style="list-style-type: none"> ○ La situation géographique et les atouts naturels de la commune constituent un potentiel touristique certain qui, conjugué à la proximité de communes touristiques doit être valorisée (Jalhay, Limbourg) ○ Rénovation du bâtiment « l'accueil » ○ : « la route de l'eau » qui passera entre autre devant la station d'épuration de Membach (MT Verviers) ○ Les projets d'aménagement de la Gileppe ○ Projet Pic Vert (Limbourg) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ De moins en moins de bénévoles impliqués dans l'association pour la promotion du tourisme ○ Le manque d'intérêt pour le tourisme tant dans le chef de la population que des décideurs ○ Au niveau de la Gileppe, Jalhay s'est quelque peu approprié les lieux ! ○ Le développement des sports motorisés (auto, quad, moto) sur l'ensemble du réseau communal (GPS)
TRANSPORT ET SECURITE	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lignes de bus performantes Eupen-Verviers 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Des hameaux pas desservis en TEC, d'autres avec des liaisons peu 		<ul style="list-style-type: none"> ○ Manque de réflexion par rapport aux transports

ROUTIERE	<ul style="list-style-type: none"> o Aménagement récent des traversées de Baelen et Honthem o Aménagement routier et l'installation d'une zone 30 au centre de Membach o Zone 30 aussi à Baelen (école) 	<ul style="list-style-type: none"> performantes en dehors de créneaux scolaires o Trafic de transit illégal (poids lourds) à travers Baelen et Nereth o Traversée de la commune et les zones urbanisées par plusieurs routes régionales o Manque d'aménagements cohérents pour les usagers faibles (trottoirs, éclairage, pistes cyclables...etc.) 		alternatifs
PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL	<ul style="list-style-type: none"> o Un large réseau de vieux chemins, de petits sentiers (promenades, sport) o La proximité du loisir (vélo-promenade) o Un patrimoine bâti remarquable et typique o Nombreux vestiges archéologiques et historiques o Marbre de Baelen 	<ul style="list-style-type: none"> o Difficultés de « cohabitation » des multiples utilisateurs (agriculteurs, cyclistes, cavaliers, piétons, quads, ...) o Méconnaissance de ce patrimoine par le grand public 	<ul style="list-style-type: none"> o Développement de nouveaux produits touristiques « patrimoniaux », « vert » o Virginité urbanistique de Membach (le village a peu changé de visage) 	
EAUX EGOUTTAGE	<ul style="list-style-type: none"> o Station d'épuration de Membach 	<ul style="list-style-type: none"> o Pollution de certains ruisseaux (manque de station d'épuration) o Manque d'information sur le PASH, o Pas de gestion proactive de la problématique des eaux de pluie (dans lotissement par ex) o Egouttage incomplet surtout à Membach 	<ul style="list-style-type: none"> o Egouttage alternatif (lagunage..) 	
ENVIRONNEMENT ET POLLUTION	<ul style="list-style-type: none"> o L'existence d'un Contrat rivière Vesdre o Des guides composteurs formés 	<ul style="list-style-type: none"> o Natura2000 encore peu connu o Les actions menées dans le cadre du contrat rivière trop peu visibles o Des problèmes environnementaux : charniers, pneus déversés dans les prairies, dépôts de déchets, brûlage de pneus,.. o Le manque de suivi policier des infractions environnementales o Une « macadamisation » du 	<ul style="list-style-type: none"> o Rachat par la commune de plusieurs hectares (entre la plaine de jeux et Medael) pour la création d'un parc o Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> o Pas de mouvements ou d'associations de protection dans la commune o Peu de protection active de l'environnement o Une commune sans projet d'économies d'énergie o

		<p>territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> o Des guides composteurs pas soutenus et donc inactifs o Manque d'un dialogue ouvert sur la problématique et les conséquences du réchauffement climatique en ce qui concerne les actions à mener au niveau communal 		
ENERGIE		<ul style="list-style-type: none"> o Peu de promotion/d'utilisation des économies d'énergie tant dans les bâtiments privés que publics 	<ul style="list-style-type: none"> o La volonté des habitants de mettre en œuvre des projets « alternatifs » 	
INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> o La parution mensuelle du bulletin communal o Ouverture du site web de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> o Manque d'information et de communication dans la commune, en lien sans doute avec le manque de vecteurs o Absence de relais des décisions importantes pour la commune. o Le bulletin communal un peu démodé et manquant de vraies informations sur la vie communale o Un manque d'information sur l'épuration, le drainage de l'eau de pluie o Un manque d'information sur le projet de sortie d'autoroute à Néreth o Un manque d'information concernant l'affectation de la somme accordée à la commune en compensation des travaux du TGV o Un manque d'information et d'implication de la population dans le dossier « carrière » o Manque de consultation de la population 	<ul style="list-style-type: none"> o La création de la CLDR 	<ul style="list-style-type: none"> o Peu d'informations car peu de réactions o Si pas de concertation avec la population, risque de développer des projets qui ne correspondent pas aux demandes de la population

2 OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

2.1 Introduction méthodologique

A l'issue de la partie 1, la question de savoir comment on élabore les objectifs de développement du PCDR se pose. Malheureusement, aucune méthodologie « rationnelle », qui permettrait de dégager rapidement les grandes priorités, n'existe. De plus, même si la distinction entre l'étape du diagnostic et celle de la détermination des objectifs de développement est quelque peu artificielle, il s'agit bien du moment où l'on devient prospectif, où est proposé un horizon à atteindre et les moyens pour y parvenir.

Dans le cadre de la réalisation d'un PCDR, essentiellement basé sur un processus participatif, la définition précoce des objectifs de développement est une condition nécessaire non seulement à la bonne cohérence interne du document à produire mais également par respect aux personnes actives au sein de la CLDR ou des groupes de travail. Elle permet, en effet, de bien structurer la tâche des différents groupes de travail, puisque les projets à développer devront répondre aux objectifs de développement ainsi définis.

La démarche proposée par la FRW et la WFG à la CLDR et à la population tout au long du processus de participation est décrit dans la partie 2 du PCDR. Le trait caractéristique de la méthode et de se baser sur la recherche des **éléments qui définissent l'identité du territoire communal**, c'est-à-dire les traits caractéristiques de la commune. Ceux-ci ont été identifiés grâce :

- au diagnostic (le diagnostic a été complété par l'apport des membres de la CLDR en ce qui concerne le bilan réalisé en termes de forces, faiblesse, menaces et opportunités),
- aux souhaits de la population (récoltés lors de la phase de consultation participative),
- à l'intégration dans la réflexion des contraintes et opportunités de tous types (incluant le caractère réaliste des souhaits exprimés ou encore l'existence d'initiatives supra-communale).

C'est donc grâce à l'analyse de l'ensemble de ces informations concernant l'espace communal et les hommes et les femmes qui le constituent que les grands axes de développement (enjeux), et en conséquence les objectifs opérationnels et les projets concrets proposés, ont été déterminés.

La définition des axes de développement s'est donc faite **assez rapidement** dans le processus de participation, à savoir après les séances de retour à la population et dès la troisième réunion de la CLDR (voir point 5.3.5. de la partie 2 du PCDR).

A partir de ce moment, une partie du travail et des réflexions de la CLDR et des groupes de travail a servi à constituer au fur et à mesure des réunions un véritable « schéma de développement » pour la commune, intégrant les thèmes jugés importants suite à l'analyse en termes de forces, faiblesses, opportunités et risques de la commune.

Afin de pouvoir démontrer de manière optimale les liens qui existent entre les projets et actions concrets à réaliser ou déjà réalisés, ce « schéma de développement » a été mis sur papier, en spécifiant l'ensemble des objectifs, mesures, actions et projets. Des liens entre les objectifs permettent d'identifier les diverses interrelations. Ce « schéma de développement » (voir ci-après), étant très visuel et très synthétique, permet donc de voir « d'un seul coup d'œil » l'essence même du PCDR de la commune de Baelen.

Rappelons les trois fils rouges ont sous-tendu l'ensemble du processus d'élaboration de ce « schéma de développement » :

- la réflexion a été menée d'abord et avant tout sur ***l'ensemble de la commune***, ce qui est bien exprimé dans le schéma de développement puisque de nombreux projets touchent l'ensemble du territoire communal ou l'ensemble des habitants de la commune ;
- la volonté de soutenir une réflexion assurant ***la transversalité entre les objectifs*** dès la première réunion des groupes de travail et de la CLDR ;
- l'accent a été mis sur ***la sensibilisation et l'information*** des habitants et sur l'importance d'une démarche proactive.

Dès le départ du travail de la CLDR et des groupes de travail, les enjeux et les objectifs de développement avaient donc été clairement définis (voir également la partie 2 du PCDR pour le déroulement chronologique). La description du contenu de ceux-ci est présentée ci-dessous.

2.2 Des enjeux de développement...

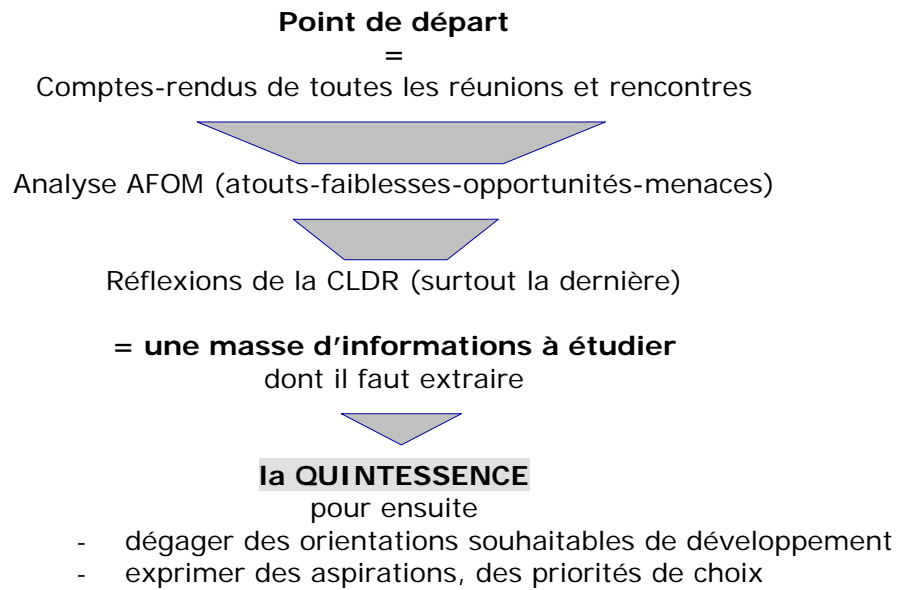
Sur base des traits spécifiques de la commune, du bilan des forces et faiblesses réalisé au niveau de la commune et des villages ainsi que des souhaits de la population, la CLDR a dégagé ***3 enjeux majeurs*** spécifiques à la commune qui devraient déterminer son développement pour les 10 prochaines années. Par enjeu, on entend les clés sur lesquelles la commune peut miser pour obtenir les changements souhaités (c'est-à-dire les facteurs décisifs pour le succès ou éventuellement l'échec du développement)¹. Ce sont donc les idées directrices de l'opération de développement rural. La méthode utilisée pour aboutir à la formulation de ces enjeux est décrite dans la partie 2 (points 5.3.3 et 5.3.5 de la partie 2 du PCDR).

Dès le départ (voir point 5.3.5 de la partie 2 du PCDR), il a été montré à la CLDR l'importance de la définition d'une stratégie cohérente ; en effet, la stratégie peut être considérée comme étant en même temps cerveau (siège du raisonnement) et cœur (siège des sensations, des émotions) d'un PCDR.

Les enjeux sont donc la quintessence de cette masse d'informations qui a été constitué. Leur définition permet par après de dégager des orientations de développement souhaitables et d'exprimer des aspirations et des priorités de choix.

¹ D'après « La charte du territoire », p. 108.

Le schéma suivant, présenté aux membres de la CLDR, résume les étapes à passer pour arriver à la définition des enjeux.



Il est également important de signaler que des interrelations étroites existent entre ces trois enjeux.

Pour aboutir à définir les enjeux et les objectifs de développement spécifiques à la commune de Baelen, les membres de la CLDR ont suivi la méthode du brainstorming, dont les détails sont expliqués au point 5.3.3 de la partie 2 du PCDR. Les résultats de cette réflexion sont présentés ci-dessous.

Enjeu 1 : Faire de Baelen une commune créa(c)tive

Créative ... inventive dans l'ensemble de sa démarche de développement et dans la recherche de solutions

Active ... qui aime agir, faire bouger les choses, qui est dynamique, qui prend les problèmes à bras le corps

A mettre en relation avec le mot CRÉER utilisé de manière récurrente dans le courant de la réflexion.

Les membres de la CLDR ont dit:

Illustration du manque de créa(c)tivité de la commune...	...mais elle a les moyens et/ou le souhait d'être active et créative
<ul style="list-style-type: none">- Pas de gestion proactive de la problématique des eaux de pluie- Inexistence de développement touristique- Manque d'intérêt pour le tourisme tant dans le chef de la population que des décideurs- Manque de grands projets mobilisateurs- Manque d'encouragement des jeunes bénévoles et risque d'effritement de leur motivation	<ul style="list-style-type: none">- Sa population est jeune et dynamique- Un nombre important de clubs et d'associations- Investissement bénévole de jeunes dans la gestion du Bailus- Plus de 300 indépendants/entreprises sur la commune- Dynamisme discret des eaux et forêts- L'opportunité de développer de nouveaux produits touristiques « patrimoniaux », « vert »- L'opportunité de l'ODR

Enjeu 2 : Faire de Baelen une commune « exemplaire »

Exemplaire qui peut servir de modèle, source d'inspiration pour d'autres, qui fait preuve d'originalité, qui tire profit de ses particularités, qui est avant-gardiste, pionnière

A mettre en relation avec le mot MODELE utilisé de manière récurrente dans le courant de la réflexion.

Les membres de la CLDR ont dit:

Illustration du manque d'exemplarité de la commune...	...mais elle a les moyens et/ou le souhait d'être exemplaire
<ul style="list-style-type: none">- Manque de réflexion par rapport aux transports alternatifs- Commune sans attrait particulier- Des lotissements nombreux, peu intégrés et sans réflexion « développement durable »- Manque de résultats au niveau de l'enseignement de l'allemand- Manque de respect des règles de citoyenneté- Manque/mauvais état d'infrastructures (locaux de rencontres, plaines de jeux) et d'activités à destination des jeunes- De moins en moins de bénévoles impliqués dans les associations	<ul style="list-style-type: none">- L'apprentissage de l'allemand intégré dès la 1ère maternelle- Un taux de chômage réduit- Des lignes de bus performantes- Un large réseau de vieux chemins, de petits sentiers- Faire de Baelen une commune modèle en développement durable- Faire de Baelen une commune modèle de transformation de l'agriculture- Faire de Baelen une commune bilingue- Faire de Baelen une commune « sécurité maximum »

Enjeu 3 : Faire de Baelen une commune (re)liée

(re)liée : fait référence aux différentes frontières visibles et invisibles, matérielles ou immatérielles identifiées au niveau communal

- ... entre villages,
- ... entre partie urbanisée et boisée,
- ... entre communautés d'habitants,
- ... avec les communes avoisinantes,

A mettre en relation avec le mot Frontières utilisé de manière récurrente dans le courant de la réflexion

Les membres de la CLDR ont dit:

Illustration du manque de « reliance » de la commune...	...mais elle a les moyens et/ou le souhait d'être (re)liée
<ul style="list-style-type: none">- Compartimentage extrême de la commune (zone urbanisée, Hertogenwald, Fagnes)- L'Hertogenwald n'est pas une forêt communale, la gestion et les revenus échappent donc à la commune- Une activité touristique qui se concentre sur la partie sud du territoire- Existence d'une « barrière » invisible entre Baelen et Membach- Meuschemen excentré- Commune entourée de communes à identité forte	<ul style="list-style-type: none">- Excellente accessibilité autoroutière- Existence d'un réseau de chemins pédestres et cyclistes balisés- Fait partie de l'Euregio- La petite taille de la commune facilite l'inter connaissance- Un nombre important de clubs et d'associations- Bilinguisme d'une partie de la population- Faire de Baelen une commune sans frontières invisibles- L'opportunité de créer des liens Nord-Sud- L'opportunité d'informer et de consulter la population via la CLDR

2.3 ... en passant par les objectifs

Ces trois enjeux sont évidemment étroitement liés et ne peuvent directement être déclinés en projets concrets. C'est la raison pour laquelle ils ont été traduits, grâce au travail de la CLDR, en objectifs généraux, qui servent à les rendre non seulement plus concrets mais également plus proche de la réalité communale.

Comme le montre le « schéma de développement » qui visualise l'ensemble des **objectifs**, des **mesures** et des **projets**, de nombreuses interrelations existent qui sont représentés par les flèches. Ce schéma rend également compte du souci de transversalité, qui a été une des lignes de force de l'élaboration de ce PCDR. En effet, un objectif dit opérationnel se décline souvent en plusieurs mesures, de natures très diverses, qui elles-mêmes peuvent répondre à plusieurs objectifs (ces liens multiples ne sont pas visualisés dans le schéma pour des questions de lisibilité).

Cinq objectifs généraux ont été définis par la CLDR en fonction des enjeux du développement futur de la commune. Les lignes qui suivent décrivent brièvement le pourquoi de ces objectifs, dont la formulation a volontairement été choisie de manière

plus imagée laissant la place à de projets très diversifiés, et les illustrations liée à l'objectif défini. Ces illustrations sont d'autant d'apport des habitants de la commune et sont issus des différentes consultations organisées et des réflexions des membres de la CLDR.

Objectif 1 : Jouer la carte de la communication

- Organiser la transmission des informations, des renseignements à l'intérieur et vers l'extérieur de la commune
- Organiser les échanges, les relations entre personnes

Illustration du manque de communication au sein de la commune... ..mais les moyens et/ou le souhait de mieux communiquer existe

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'information et de communication dans la commune - Absence de relais des décisions importantes pour la commune - Manque d'un dialogue ouvert sur la problématique et les conséquences du réchauffement climatique en ce qui concerne les actions à mener au niveau communal - Pas de concertation au sujet des décisions concernant la carrière - Pas d'office du tourisme, de bureau d'information - Les actions menées dans le cadre du contrat rivière trop peu visibles - Méconnaissance des objectifs du Bailus - ... | <ul style="list-style-type: none"> - La petite taille de la commune facilite l'inter connaissance et la circulation de l'information - La parution mensuelle du bulletin communal - L'ouverture du site web de la commune - La mise en place d'un comité d'accompagnement comptant 3 représentants des villages concernés par la carrière - L'affiliation récente à la Maison du Tourisme - La création de la CLDR - ... |
|---|---|

Objectif 2 : Cultiver le civisme

Pratiquer le savoir-vivre, la citoyenneté...

Respecter le bien public et privé ...

- par l'ensemble des habitants, les acteurs (économiques), la commune, etc.

Illustration du manque de civisme au sein de la commune... ..mais les moyens et/ou le souhait d'être civilisé/civique

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Manque de respect des règles de citoyenneté (infractions au code de la route, au code rural) - Présence d'activités engendrant des nuisances (carrière, Recytec...) - Des problèmes environnementaux : charniers, pneus déversés dans les prairies, dépôts de déchets, brûlage de pneus - ... | <ul style="list-style-type: none"> - L'existence d'un Contrat rivière Vesdre - Des guides composteurs formés - Mise en place d'un comité d'accompagnement pour la carrière - Des aménagements récents des traversées de Baelen et Honthem - Qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles de la commune - Des négociations en cours quant à l'engagement d'un éducateur de rue - ... |
|--|--|

Objectif 3 : Conjuguer les usages au futur

Faire évoluer les habitudes, les pratiques, les manières de faire et les traditions pour leur donner une dimension durable :

- Consommation (énergie, eau, autres biens)
- Economie : services, petit commerce, achat groupé
- Environnement : réseau, Natura2000, eau, égouttage
- Mobilité respectueuse
- Sauvegarde de la fonction agricole
- Traditions : ouverture du monde associatif

Illustration du manque de prospective durable au sein de la commune... ... mais les moyens et le souhait d'être « durable » existent

-
- | | |
|--|---|
| - Urbanisation rapide sans réflexion d'ensemble quant à la gestion du potentiel (ZACC) et aux caractéristiques rurales de la commune | - Groupe d'agriculteurs jeunes et dynamiques |
| - Des lotissements nombreux, peu intégrés et sans réflexion DD | - L'existence d'un Contrat rivière Vesdre |
| - Peu de promotion/d'utilisation des économies d'énergie tant dans les bâtiments privés que publics | - L'engagement d'un conseiller d'aménagement du territoire |
| - Habitat précaire dans le camping | - ODR peut être le vecteur pour une estimation des besoins |
| - Manque de stations d'épuration, égouttage incomplet, ... | - Opportunité de développer un égouttage alternatif (lagunage..) |
| - Manque d'aménagements cohérents pour les usagers faibles (trottoirs éclairage, pistes cyclables...etc) | - Opportunité de développer de nouveaux produits touristiques « patrimoniaux », « vert » |
| - Diminution croissante des agriculteurs et de la surface agricole | - Opportunité que constitue le rachat par la commune de plusieurs hectares (entre la plaine de jeux et Medael) pour la création d'un parc |
| - ... | - Opportunité que constitue Natura 2000 |
| | - La volonté des habitants de mettre en œuvre des projets « alternatifs » |
| | - Faire de Baelen une commune verte |
| | - Faire de Baelen une commune « énergie zéro » |
| | - ... |

Objectif 4 : Tisser le lien social

Construire la solidarité, rapprocher les antagonistes, s'intéresser à l'Autre, stimuler les contacts entre habitants de condition sociale, de culture, d'âge, de village, d'origine différents :

- Agriculteurs / non-agriculteurs
- Jeunes / personnes âgées
- Francophones / Germanophones
- Nés-natifs / nouveaux arrivants
- Personnes précarisées / personnes à revenus confortables
- Baelenois / Membachois

Illustration du manque de lien social au sein de la commune... ... mais les moyens et le souhait de tisser des liens

-
- | | |
|---|--|
| - Evolution vers une commune dortoir | - La petite taille de la commune facilite l'inter connaissance |
| - Auprès de certains habitants, mauvaise image de l'agriculture | - Les jeunes Baelenois possèdent un sentiment d'identité très fort |
| - Pas de projets communs, de liens entre indépendants et entrepreneurs | - Nombre important de clubs et d'associations |
| - Moins de cohésion sociale, moins de contacts intergénérationnels | - Il fait bon vivre dans la commune, la convivialité existe, la solidarité se manifeste |
| - Augmentation de la barrière « invisible » avec des arrivants germanophones | - Existence de structures d'accueil (homes, ...) entre lesquelles des synergies intergénérationnelles sont possibles |
| - Risque de clan, individualisme, rivalité | - Mise en place d'un comité d'accompagnement comptant 3 représentants des villages concernés par la carrière |
| - Manque d'ouverture vis-à-vis des nouveaux arrivants | - Il existe un potentiel d'aménagement du centre de Baelen |
| - Arrivée de « personnes à problèmes » en provenance des villes voisines | - Faire de Baelen une commune solidaire |
| - Peu de contacts /possibilités de contact entre les habitants | - Faire de Baelen une commune accueillante |
| - Manque de cohésion sociale/esprit de clocher | - ... |
| - Manque d'aménagement d'espaces publics, pas de cœur de village ni de places | |
| - ... | |

Objectif 5 : Faire naître une nouvelle géographie de la commune

(ré) envisager, reconsidérer le territoire

- Se réapproprier l'entièreté du territoire communal fort cloisonné
- Exploiter son potentiel touristique et économique
- Penser, peser et piloter l'urbanisation de la commune
- Détricoter les frontières entre les villages, entre la commune et les communes voisines, entre le territoire bâti et le territoire boisé
- Faire émerger des solutions innovantes en terme de mobilité

Illustration d'une « géographie cloisonnée » au sein de la commune...

... mais les moyens et le souhait de mettre en place une nouvelle géographie

-
- | | |
|---|---|
| - Des hameaux pas desservis en TEC, d'autres avec des liaisons peu performantes | - Accès possible aux subventions interreg vu appartenance à l'Euregio |
| - Manque de réflexion par rapport aux transports alternatifs | - Proximité de la frontière linguistique |
| - Manque d'attractivité, de spécificité, d'image de la commune | - Proximité de Verviers, Welkenraedt et Eupen, (centres scolaires, de services, de communication, pôles d'emploi) |
| - Le manque d'intérêt pour le tourisme tant dans le chef de la population que des décideurs | - La situation géographique et les atouts naturels de la commune constituent un potentiel touristique certain |
| - Crainte de servir de zone tampon pour les communes voisines (dominantes) | - Opportunité de créer une image forte de la commune |
| - Étalement linéaire des villages et hameaux | - Potentiel de terrains à bâtir |
| - ... | - L'engagement d'un conseiller d'aménagement du territoire |
| | - ... |

2.4aux projets concrets

En fonction des particularités de la commune et des résultats de la participation (méthode du photolangage), ces objectifs ont été déclinés en diverses mesures propres aux projets de la commune puis en projets (qui sont localisés à un endroit précis) et actions qui peuvent être, au sein d'un même objectif, de nature très variable, ce qui traduit bien la volonté exprimée dès le départ de laisser une large place à la réflexion transversale, dépassant l'optique thématique, jugée trop réductrice.

Le schéma de développement propose une synthèse des mesures et projets/actions proposés par objectif. La description détaillée de chaque projet pourra être relue dans la partie 4 de ce PCDR. Pour chaque projet les membres de la CLDR ont défini un ou plusieurs indicateurs de mesure.

Ci-après sont repris les effets multiplicateurs attendus, tout en sachant que chaque fiche-projet propose des indicateurs de mesure propre au projet.

Jouer la carte de la communication : effets multiplicateurs

- sensibilisation à la problématique environnementale
- contractualisation commune/habitants
- prise en compte accrue des notions de développement durable dans les décisions
- sensibilisation précoce des habitants de la commune
-

Cultiver le civisme : effets multiplicateurs

- diversification de la faune et de la flore rudérale dans les villages
- sensibilisation à la problématique environnementale

Conjuguer les usages au futur : effets multiplicateurs

- diminution de l'impact humain sur l'environnement.
- meilleure mise en valeur du patrimoine de la commune
- attirer de nouvelles entreprises
- garder en activité les entreprises actuellement présentes
- amélioration à terme de la qualité des eaux de surface
- sensibilisation à la problématique environnementale
- optimisation de l'utilisation des zones à bâtir équipées
- regain d'intérêt pour les centres anciens des villages
- prise en compte accrue des notions de développement durable dans les décisions

Tisser le lien social : effets multiplicateurs

- augmentation de la convivialité au sein des villages
- diversification du parc de logement
- diminuer les conflits entre habitants

Susciter une nouvelle géographie de la commune : effets multiplicateurs

- soutien au dynamisme du secteur touristique.
- amélioration de l'attractivité de la commune
- amélioration du rôle pro-actif de la commune dans les projets supra-communaux ou transfrontaliers